

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 865

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La tour de Baberne

■ (cfp) Le Grand conseil bernois persiste et signe: il continuera à délibérer dans un "bermdütsch" plus ou moins abâtardi. A une très forte majorité, les députés (y compris des francophones!) ont rejeté la transformation en postulat, selon le désir du conseil exécutif, d'une motion d'un radical biennois. Celui-ci avait pourtant rendu attentif que "l'une des fonctions premières du canton de Berne est d'établir un pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Or des études récentes ont révélé que la fameuse barrière de rösti n'a cessé de se renforcer ces dernières années". Cela n'a servi à rien. Pas plus que la remarque d'un autre Biennois: le parlement est fait avant tout pour légiférer "et on ne fait pas de lois en dialecte".

Des quatre cantons plurilingues de Suisse, Berne est le seul où les parlementaires ont la possibilité de s'exprimer dans leur "langue maternelle". Que se passerait-il si un député francophone choisissait de parler dans le patois de sa région? Ils sont déjà peu – voire pas du tout – écoutés lors-

qu'ils s'expriment en français. Si l'on en croit le rapport du motionnaire, même le Conseiller d'Etat Hofstetter n'échappe pas à cette indifférence. S'agit-il vraiment dans ces cas d'une simple question de politesse et non de langue?

Les députés alémaniques continueront à sévir en dialecte au Rathaus. Comme la majorité des Welches ont donné leur accord, il n'y aurait pas de quoi en faire un plat bernois. Mais pourtant...

Les Romands, qui ont eu l'occasion de collaborer avec les autorités bernoises, ont toujours été sensibles à l'effort qu'elles manifestaient de représenter aussi la partie francophone du canton. Berne participe, fidèlement, aux rencontres romandes des chefs de département.

Le refus, comme canton bilingue, de choisir une langue, comme moyen de communication compris et traduisible, et la volonté d'en rester au patois ne peut être ressenti, malgré l'approbation de quelques députés francophones, que comme un mépris de la minorité et des usages confédéraux.

NUCLEAIRE

"Pas de ça chez nous"

■ (jd) Les Forces motrices bernoises, du Nord-Est et Electricité Ouest-Suisse ont investi plus d'un milliard de francs dans la centrale nucléaire de Cattenom en France. Par ailleurs les principaux producteurs et distributeurs suisses d'électricité ont signé avec Electricité de France des contrats de livraison pour deux milliards de francs.

Dans le même temps le Conseil fédéral invite le parlement à ratifier deux accords de coopération nucléaire avec l'Australie (achat d'uranium) et la Chine (retraitement et dépôt de déchets).

Force est de constater à nouveau la politique du fait accompli qui prévaut en matière d'énergie nucléaire. D'un côté des intentions: nouveau projet d'article constitutionnel, étude des possibilités et des conditions d'abandon du nucléaire. De l'autre des décisions qui conditionneront fortement la politique énergétique future. On voit déjà l'esquisse du scénario qui pourrait s'imposer: les producteurs d'électricité, gênés par la paralysie des autorités (Kaiseraugst) et le climat politique défavorable à leurs plans de développement,

misent sur la surcapacité française et les prix compétitifs pratiqués par la France; ils jouent à fond leur mission de garantir l'approvisionnement du pays. Fait à ne jamais oublier, ces producteurs sont contrôlés par les collectivités publiques cantonales et communales, celles-là même qui sont les mieux placées pour promouvoir efficacement les économies d'énergie. En assurant à terme l'approvisionnement en uranium, la Confédération mise sur la continuation de l'activité des centrales suisses actuelles. En trouvant un débouché à l'étranger pour le stockage des déchets, elle contourne les difficultés techniques et l'opposition politique que rencontre la Cedra dans le pays.

Solutions étrangères pour l'approvisionnement et le stockage des déchets. Le tour est joué; les motifs de crainte passent la frontière et les oppositions faibliront: le désert de Gobi, c'est loin, et le marché chinois tend les bras à l'industrie nucléaire helvétique.

Seule faiblesse du scénario: on sait depuis Tchernobyl que le nucléaire se moque des frontières.

Dans le canton de Vaud, les boursiers communaux se nomment en général Savary, Crausaz ou Junod. A Saubraz, dans le district d'Aubonne, il s'appelle *Fiduciaire OFCA*. Début de l'abandon du système de milice?

Comment se nommera l'Auto-Partei en Suisse romande? On ne le sait pas encore, mais ses dirigeants espèrent déposer des listes pour les élections nationales dans douze cantons, dont Vaud et Genève.

EN BREF

La firme pharmaceutique Schering, à Berlin, a conçu une brochure qui explique aux insomniaques comment retrouver le sommeil sans somnifère. Une action qui ne va pas de soi pour une entreprise qui produit... des somnifères.

Les abeilles sont de véritables détectives de l'environnement. Terminus de la chaîne qui va de la fleur au pollen, elles concentrent dans leur organisme les produits toxiques comme les métaux lourds, le fluor et l'arsenic. Comme elles butinent sur des surfaces de 2 à 10 km², les informations qu'elles peuvent fournir sont beaucoup plus exhaustives que celles qui résultent de l'analyse d'échantillons de végétaux. A quand les ruches obligatoires aux portes des industries et des usines d'incinération? (*Neue Zürcher Zeitung*, 13.5.87)